Rapport de présentation des budgets 2021 : Ville, Stationnement et assainissement

I. Le budget Ville

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires, le budget 2021 proposé est construit sur la base de trois axes majeurs :

- <u>La vigilance accrue sur les équilibres de financement</u>

L'excédent de fonctionnement reporté baisse depuis 2017, du fait de l'augmentation rapide des charges de fonctionnement. Ceci induit la diminution de l'autofinancement des projets d'investissement.
La ville s'engage donc dans un plan d'économies qui se décline ainsi :

  - Mise en place d'une politique volontariste de l'achat avec la recherche de toute mutualisation possible et l'arrêt des prestations réalisées hors marché. Le lancement d'appels d'offres, avec potentiellement un périmètre élargi à d'autres communes, peut permettre de réduire les coûts.
  - Reprise en régie de certaines prestations comme le ménage de bâtiments, les tontes récurrentes, et la propreté urbaine (y compris lacs et rivières). L'impact de la reprise du personnel nécessaire permet d'assurer une économie estimée à 550 000€ en année pleine.

- <u>Le recours maximisé aux subventions</u>

La baisse régulière des dotations de l'Etat, et le contexte de plan de relance ont décidé la Ville à créer un service spécifiquement dédié à la recherche de toute subvention possible.
Les dossiers déposés aujourd'hui représentent un potentiel de 0,6 à 1,8 M€ de subventions.

- <u>Une stratégie d'endettement sous contrôle</u>

Considérant les grands projets à venir comme l'aménagement du centre-ville, et la bonne capacité d'endettement de la Ville, il peut être intéressant de saisir l'opportunité de taux historiquement bas.

Le budget 2021 se construit aussi sur la base du résultat de l'exercice 2020.
En fonctionnement, le résultat est impacté par la régularisation en 2020 de dépenses 2019 : pour rappel, 817 k€ sur le chapitre 011 – charges à caractère général, et 325 k€ sur le chapitre 014 – FSRIF.
L'impact COVID fait apparaître 693 k€ de dépenses supplémentaires, et 1 M€ de recettes non perçues.
La Ville a reçu près de 8 M€ de Grand Paris Aménagement, au titre de la ZAC Princesse, ce qui permet de clôturer la section d'investissement en excédent. Cette participation concerne la totalité du projet. Elle a été enregistrée sur la seule année budgétaire 2020 mais elle est fléchée sur l'APCP (suivie en vision pluriannuelle).

Le résultat de l'exercice 2020 se présente ainsi :

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2020	-25 146 738,59	26 068 965,74	922 227,15
	Résultat antérieur reporté		3 019 795,42	3 019 795,42
	Résultat à affecter	-25 146 738,59	29 088 761,16	3 942 022,57
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2020	-4 667 425,88	14 328 241,32	9 660 815,44
	Résultat antérieur reporté	-3 893 904,33		-3 893 904,33
	Solde global d'exécution	-8 561 330,21	14 328 241,32	5 766 911,11
	Restes à réaliser au 31/12/2020	-2 316 385,63	-	-2 316 385,63
	Résultat cumulé 2020	-10 877 715,84	14 328 241,32	3 450 525,48
Reprise anticipée	Report de fonctionnement 002R		**3 942 022,57**	
	Report d'investissement 001R		3 450 525,48	

L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) est le solde de gestion qui représente la première source d'épargne et vient alimenter l'autofinancement de la collectivité.

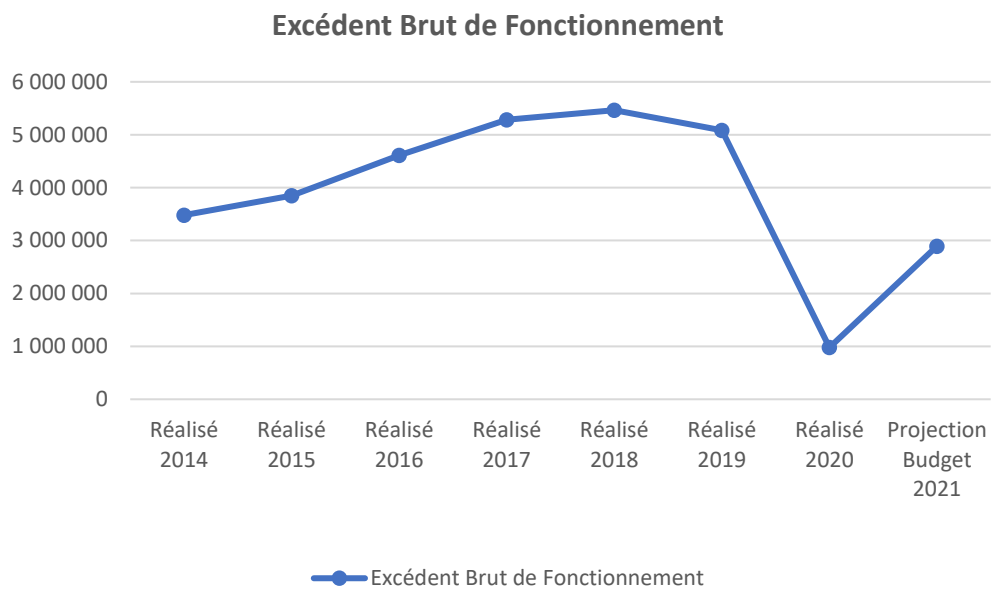

La diminution de l'EBF en 2020 est liée à plusieurs facteurs conjoncturels (effet COVID, impact des arriérés 2019 et 2018 sur les comptes 2020). La projection 2021 est à nouveau en hausse, et la ville poursuivra ses efforts afin d'augmenter la capacité d'autofinancement

Compte administratif et BP 2021

Section de fonctionnement / Recettes

	BP+DM	Réalisé	Ecart	BP 2021
013 - Atténuations de charges	120 000,00	137 941,51	- 17 941,51	120 000,00
70 - Produits de services	3 203 205,00	2 638 498,30	564 706,70	3 748 000,00
73 - Impôts et taxes	18 247 472,00	18 083 798,86	163 673,14	18 375 989,43
74 - Dotations, subventions et participations	3 807 410,00	4 133 833,61	- 326 423,61	3 988 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	510 344,58	482 243,64	28 100,94	420 000,00
77 - Produits exceptionnels	-	592 649,82	- 592 649,82	-
78 - Reprises sur amortissement et provisions	150 000,00	-	150 000,00	150 000,00
R002 - Pour information excédent reporté n-1	3 019 795,42			**3 942 022,57**
TOTAL	**29 058 227,00**	**26 068 965,74**	**-30 534,16**	**30 744 012,00**

➔ Chapitre 70 – Produits de services

Pour mémoire, les participations des usagers et les redevances du domaine (chapitre 70) ont été prévues au budget 2020 avec une diminution de 625 k€. La recette budgétée en 2021 propose une enveloppe prudente, partant sur l'hypothèse d'une année en voie de normalisation.
Il est aussi prévu, dans ce chapitre, le reversement des mises à disposition de personnel du budget annexe stationnement au budget ville (services techniques, services supports).

➔ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Seule l'attribution de compensation de la CASGBS a été notifiée pour 2021 (2 247 350€).
Les hypothèses retenues pour l'élaboration du budget sont les suivantes :

- Application de la hausse de 0,2% des bases pour la fiscalité locale
- Une constante sur la taxe finale de consommation électrique (300 k€)
- La taxe additionnelle aux droits de mutation à 2,5 M€
- La recette des stationnements de surface budgétée pour 250 k€

➔ Chapitre 74 – Dotations et subventions

La DGF et les compensations des différentes taxes n'ont pas encore été notifiées. L'hypothèse est une diminution de la DGF à 1,8 M€ et une constante sur les compensations. Les dotations de compensations restent en budget constant (0,2 M€)
Les autres recettes sont budgétées telles qu'elles sont prévisibles en année normalisée (1,7 M€ CAF petite enfance, 0,2 M€ pour les centres de loisirs)

➔ Chapitre 78 – Reprises sur amortissement et provisions

Il était inscrit au BP 2020 la reprise de la provision constituée en 2019 dans le litige opposant la Ville à la SCI ATLAND. Cette reprise n'a pas été réalisée en 2020. Il convient de la réinscrire en 2021, et de la rendre effective.

Répartition des recettes de fonctionnement

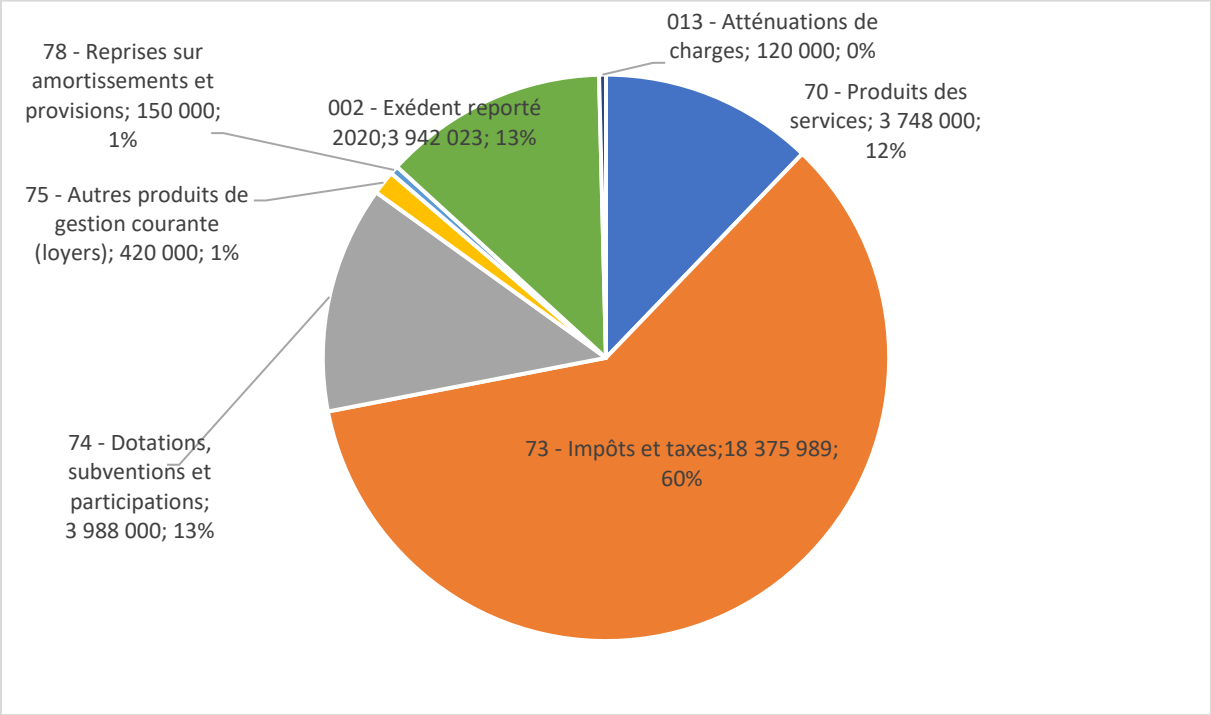

Section de fonctionnement / Dépenses

	BP + DM	Réalisé	Ecart	BP 2021
011 - Charges à caractère général	7 361 264,00	7 135 917,51	225 346,49	6 328 370,00
012 - Charges de personnel	12 354 835,00	12 353 741,98	1 093,02	12 800 000,00
014 - Atténuations de produits	2 133 261,00	2 133 261,00	-	1 906 453,60
65 - Autres charges de gestion courante	2 884 938,00	2 874 579,70	10 358,30	2 724 943,00
66 - Charges financières	451 890,00	451 890,00	-	410 000,00
67 - Charges exceptionnelles	227 832,00	196 848,40	30 983,60	484 804,15
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	102 000,00	-	102 000,00	110 000,00
022 - Dépenses imprévues	101 707,00	-	101 707,00	40 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 063 050,00		3 063 050,00	5 579 441,25
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	377 450,00	500,00	376 95 0,00	360 000,00
TOTAL	**29 058 227,00**	**25 146 738,59**	**3 911 488,41**	**30 744 012,00**

➔ Chapitre 011 – charges à caractère général

Comme annoncé, le chapitre 011 est budgété à 6,3 M€.

➔ Chapitre 012 – Charges de personnel

Le budget 2021 se monte à 12,8 M€.

L'augmentation intègre l'internalisation des prestations jusqu'alors réalisées sous forme de prestations de services, et l'impact RIFSEEP (hypothèse d'impact de 70 K€ sur 2021, à confirmer).

➔ Chapitre 014 – Atténuations de produits

La notification FSRIF n'est pas reçue ; nous prévoyons une stabilité par-rapport à 2020.

L'amende au titre de la loi SRU est notifiée pour un montant de 84 K€ (en sus des 320 K€ de dépenses de surcharge foncière budgétées en investissement).

➔ Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Sont budgétés dans ce chapitre :

- La dotation au CCAS pour 800 k€
- La contribution au CLAS (théâtre) pour 695 k€
- La contribution au SDIS (incendie) : 548 k€
- Les subventions aux associations pour 231 k€
- Les frais d'écolage pour 205 k€
- Les indemnités et la formation des élus pour 184 k€
- Diverses dépenses pour 61 k€ (frais de scolarité aux villes voisines, admissions en non-valeur, licences)

➔ Chapitre 66 – Intérêts de la dette

Les intérêts dus sur 2021 représentent 410 k€.

➔ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Le montant de ce chapitre s'explique par l'obligation de reprise du résultat 2019 du budget assainissement par le budget Ville. Ceci a été prévu par délibération en 2020 mais n'a pas été inscrit au budget. Il convient donc de l'inscrire en 2021 pour 395 K€. Cette somme doit être reversée à la CASGBS.

90 K€ sont inscrits par ailleurs afin de couvrir les risques comme par exemple le paiement des frais juridiques qu'il convient de couvrir.

➔ Le chapitre 68 à hauteur de 110 000 k€ représente des provisions dans le cadre des contentieux en cours.

➔ Chapitre 042 : Les écritures d'ordre, notamment celles concernant les amortissements, n'ont pas été réalisées en 2020. Il est prévu un travail de fond sur ce sujet dans le courant de l'année 2021.

Une réserve pour les dépenses imprévues est budgétée pour 40 k€.
Le virement à la section d'investissement s'élève à 5,6 M€.
La section de fonctionnement s'équilibre à 30 744 012 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement

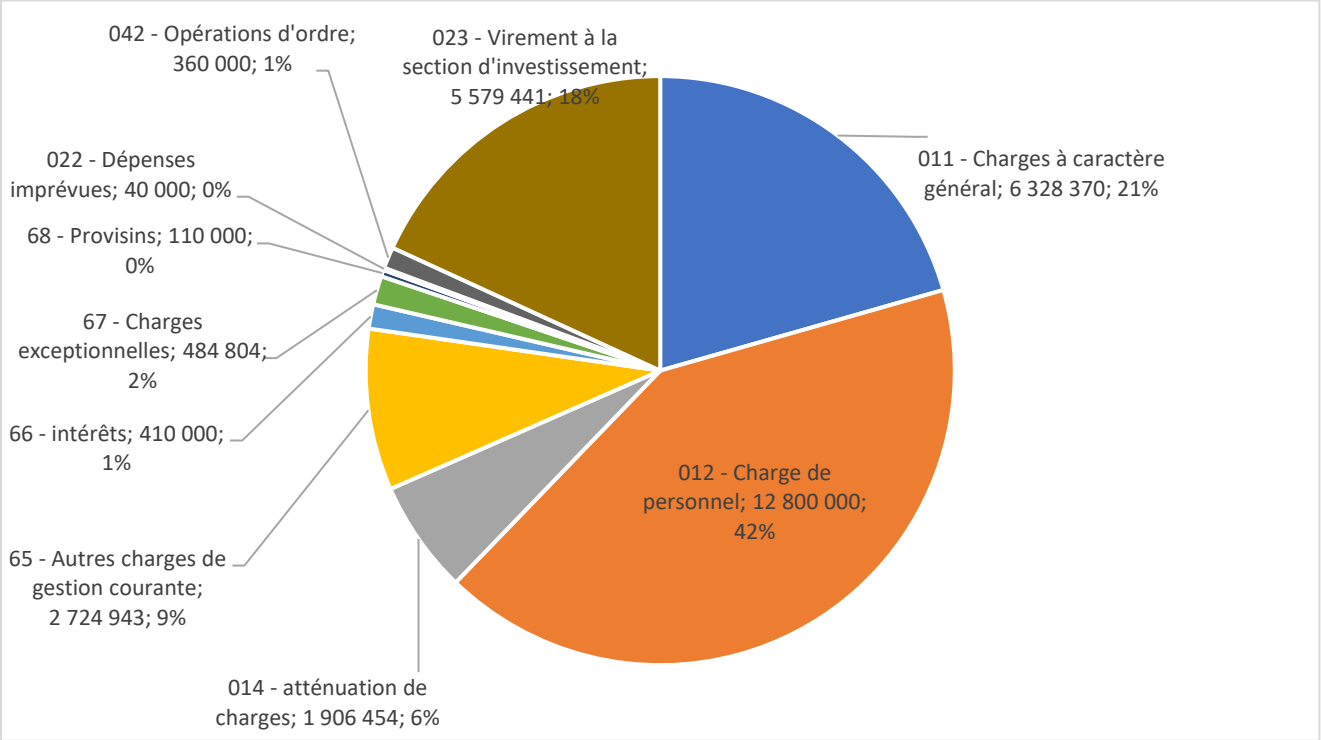

Section d'investissement / Dépenses

	BP + DM + RAR 2019	Réalisé	Reste à réaliser 2020	Ecart
20 - Immobilisations incorporelles - Etudes	1 218 150,22	327 257,49	699 392,68	191 500,05
204 – Sub. d'équipement versées - Dépenses de surcharges foncières	320 000,00	320 000,00		-
21 - Immobilisations corporelles – Acquisitions / travaux	5 245 996,00	3 113 243,10	1 585 992,95	546 759,95
23 - Immobilisations en cours	9 435,45	1 521,60		7 913,85
16 – Remboursement capital dette	905 600,00	905 403,69		196,31
27 - Autres immobilisations financières - Théâtre	31 000,00	-	31 000,00	-
041 - Opérations patrimoniales				-
D001 - Pour information solde d'exécution reporté de n-1	3 893 904,33			3 893 904,33
TOTAL	**11 624 086,00**	**4 667 425,88**	**2 316 385,63**	**4 640 274,49**

Parmi les réalisations de 2020, il peut être mentionné :

- Restes à réaliser 2019 : 2,1 M€
- Les travaux de voiries : 665 k€
- Le réaménagement de la rue Watteau : 270 k€
- La signalisation et les acquisitions de mobiliers urbains : 160 k€
- Les travaux d'éclairage public : 132 k€
- Les plantations d'arbres : 141 k€
- Le remplacement de la toile du Tennis Club : 83 k€
- Les travaux dans les bâtiments scolaires : 109 k€
- Les travaux dans les crèches : 104 k€
- Travaux et acquisitions pour le théâtre : 97 k€
- Les travaux et acquisitions pour le conservatoire : 101 k€
- ZAC Princesse : 168 k€
- Urbanisme – dépenses de surcharge foncière : 320 k€

Afin d'assurer un meilleur suivi budgétaire, et une clarté de présentation, il est proposé, à compter de cette année, de créer des opérations d'investissement.
Il s'agit d'identifier des grands projets qui sont votés dans leur globalité.
Les opérations proposées cette année sont les suivantes :

OPERATION ZAC PRINCESSE	3 540 000€
OPERATION PADEL	96 000€
OPERATION VIDEOPROTECTION	680 000€
OPERATION RENOVATION CENTRE VILLE	300 000€
OPERATION PLAN MOBILITE	50 000€
OPERATION BUDGET PARTICIPATIF	100 000€

OPERATION VOIRIE	870 000€
OPERATION ECLAIRAGE PUBLIC	1 000 000€
OPERATION GYMNASE MATALOU	350 000€
OPERATION CIAV	50 000€
OPERATION EGLISE STE MARGUERITE	172 000€
OPERATION CENTRE DE SOINS	350 000€

Par ailleurs, la compétence eaux pluviales est supportée par la CASGBS. Il convient donc, à l'intérieur du budget de la Ville d'intégrer cette délégation en identifiant sur les comptes de tiers (compte 45) les travaux prévus dans ce domaine, et leur refacturation (côté recettes).

Le budget 2021 des dépenses d'investissement se présente ainsi :

	BP 2021	**Reste à réaliser 2020**
20 - Immobilisations incorporelles - Etudes	410 616,00	699 392,68
204 – Sub. d'équipement versées - Dépenses de surcharges foncières	390 000,37	
21 - Immobilisations corporelles – Acquisitions / travaux	2 039 000,00	1 585 992,95
27 – Autres immobilisations financières - Théâtre		31 000,00
16 – Remboursement capital dette	949 300,00	
4581 – Total des opérations pour compte de tiers – Eaux pluviales	100 000,00	
OPERATION ZAC PRINCESSE	3 540 000,00	
OPERATION PADEL	96 000,00	
OPERATION VIDEOPROTECTION	680 000,00	
OPERATION RENOVATION CENTRE VILLE	300 000,00	
OPERATION PLAN MOBILITE	50 000,00	
OPERATION BUDGET PARTICIPATIF	100 000,00	
OPERATION VOIRIE	870 000,00	
OPERATION ECLAIRAGE PUBLIC	1 000 000,00	
OPERATION GYMNASE MATALOU	350 000,00	
OPERATION CIAV	50 000,00	
OPERATION EGLISE STE MARGUERITE	172 000,00	
OPERATION CENTRE DE SOINS	350 000,00	
TOTAL	11 446 916,37	2 316 385,63
		13 763 302,00

Section d'investissement / Recettes

	BP + DM + RAR 2019	Réalisé	Reste à réaliser 2020	Ecart
021- Virement de la section de fonctionnement	3 063 050,00		0,00	3 063 050,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 239 225,49	174 708,35	0,00	1 064 517,14
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	5 990 128,51	5 990 128,51	0,00	0,00
13 – Subvention d'investissement	954 232,00	8 154 991,00	0,00	- 7 200 759,00
165 – dépôts et cautionnement	0,00	7 913,46	0,00	- 7 913,46
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	377 450,00	500,00	0,00	376 950,00
TOTAL	**11 624 086,00**	**14 328 241,32**	**0,00**	**- 2 704 155,32**

Le budget 2021 des recettes d'investissement se présente ainsi :

	BP 2021	Reste à réaliser 2020
001 – Résultat reporté d'investissement recettes	3 450 525,48	0,00
021- Virement de la section de fonctionnement	5 579 441,25	0,00
024 - Cessions	340 000,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	360 000,00	0,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	0,00
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (résultat budget assainissement)	286 057,80	0,00
13 – Subvention d'investissement	453 000,00	0,00
16 – Emprunt d'équilibre	1 194 277,47	0,00
4582 – Total des opérations pour compte de tiers – Eaux pluviales	100 000,00	
TOTAL	**13 763 302,00**	**0,00**

Le virement de la section de fonctionnement représente 40% des recettes d'investissement.

➔ Compte 024 : cessions de terrains

Une cession près de la gare du centre est prévue pour un montant de 340 K€ afin de permettre la réalisation de la résidence étudiante.

➔ Compte 10 : Dotations et fonds divers

Le chapitre inscrit deux années de FCTVA (1,75 M€), puisque la demande devant intervenir en 2020 a été très tardive et que la somme attendue n'a pas été notifiée.
La Taxe d'aménagement est prévue pour 250 k€.

➔ Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

Le montant de ce chapitre s'explique par l'obligation de reprise du résultat du budget 2019 assainissement par le budget Ville. Ceci a été prévu par délibération en 2020 mais n'a pas été inscrit au budget. Il convient donc de l'inscrire en 2021 pour 286 K€. Cette somme doit être reversée par la CASGBS.

➔ Comptes 13 et 16 : Subventions d'équipement et emprunt

Afin d'équilibrer le budget, il convient de prévoir un emprunt d'équilibre. Cette inscription a vocation à diminuer, au fur et à mesure de la notification des subventions demandées.
A date, le montant des subventions attendues est de 680 K€.

➔ Compte 45 : opérations pour compte de tiers

Comme déjà vu, il s'agit de la refacturation à la CASGBS des dépenses réalisées au titre de la compétence eaux pluviales.

La section d'investissement s'équilibre à 13 763 302 €.

II. Budget stationnement souterrain

Le budget concerne le parking sous la Place du marché et le parking du théâtre.

Résultat 2020 du budget annexe :

		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultats propres à l'exercice 2020	- 104 832,25	190 260,25	85 428,00
	Résultat antérieur reporté		329 012,08	329 012,08
	Résultat à affecter	- 104 832,25	519 272,33	414 440,08
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2020	- 112 994,29	133 142,18	20 147,89
	Résultat antérieur reporté	- 130 651,18		- 130 651,18
	Solde global d'exécution	- 243 645,47	133 142,18	- 110 503,29
	Restes à réaliser au 31/12/2020	- 3 970,34	-	- 3 970,34
	Résultat cumulé 2020	- 247 615,81	133 142,18	- 114 473,63
Reprise anticipée	Report d'investissement 001D	- 110 503,29		
	Prévision d'affectation en réserve 1068		114 473,63	
	Report de fonctionnement 002R		299 966,45	

Section d'exploitation - dépenses

	BP 2020	CA 2020	Ecart	BP 2021
011 – Charges à caractère général	124 120,00	42 156,46	81 963,54	136 050,00
012 – Charges de personnel	11 200,00	7 580,51	3 619,49	20 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 400,00	2,84	1 397,16	1 700,00
66 – Intérêt de la dette	77 987,94	54 243,94	23 744,00	65 750,00
67 – Charges exceptionnelles	4 000,00	848,50	3 151,50	2 499,34
022 – Dépenses imprévues	-	-	-	20 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	518 324,06	-	-	319 068,66
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 560,00	-	16 560,00	33 000,00
	753 592,00	104 832,25	130 435,69	598 068,00

Les dépenses habituelles du budget stationnement souterrain concernent essentiellement la maintenance des équipements, la rémunération du personnel et la charge des intérêts de la dette. La ville rémunère aussi du personnel mis à disposition du stationnement ; il est prévu à partir de 2021 de mettre à la charge du budget stationnement ces temps passés. De même les prestations effectuées pour le budget annexe, mais prises en charge par le budget ville, seront désormais entièrement portées par le budget stationnement.

Section d'exploitation - recettes

	BP 2020	CA 2020	Ecart	BP 2021
70 – Loyers perçus	277 080,92	190 152,40	86 018,52	260 099,55
75 – Régularisation centimes	-	1,85	- 1,85	2,00
77 – Produits exceptionnels	-	106,00	- 106,00	-
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 885,00	-	18 885,00	38 000,00
R002 - Pour information excédent reporté n-1	329 012,08	-	329 012,08	299 966,45
	624 978,00	190 260,25	434 717,75	598 068,00

Les écritures d'ordre notamment celles concernant les amortissements n'ont pas été réalisées en 2020. Il est prévu un travail de fond sur ce sujet dans le courant de l'année 2021.

Section d'investissement – dépenses

	BP 2020	CA 2020	Ecart	Reste à réaliser	BP 2021
21 - Travaux	167 144,00	1 720,60	165 423,40	3 970,34	200 336,71
16 - Emprunts	139 530,50	111 273,61	28 256,89		119 700,00
040 – Opération d'ordre de transfert entre section	18 885,00	-	18 885,00		38 000,00
001 – Résultat d'investissement	130 651,18	-	130 651,18		110 503,29
	456 210,68	112 994,21	343 216,47		
				TOTAL	**468 540,00**

Il est prévu la réfection du parking à partir de mars 2021.

Section d'investissement - recettes

	BP 2020	CA 2020	Ecart	Reste à réaliser	BP 2021
1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	132 371,86	132 371,86	-	-	114 473,63
16 - caution	2 000,08	770,32	1 229,76		1 997,71
040 – opérations de transfert entre section	-	-	-		33 000,00
021 – virement de la section de fonctionnement	471 614,06	-	471 614,06		319 068,66
	605 986,00	133 142,18	472 843,82		
				TOTAL	**468 540,00**

III. Budget assainissement

Le résultat du budget assainissement se présente ainsi :

		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultat propre à l'exercice 2020	538 582,08	538 582,08	-
	Résultat antérieur reporté		-	-
	Résultat à affecter	538 582,08	538 582,08	-
Section d'investissement	Résultat propre à l'exercice 2020	-	-	-
	Résultat antérieur reporté	-		-
	Solde global d'exécution	-	-	-
	Restes à réaliser au 31/12/2020	163 115,62	163 115,62	-
	Résultat cumulé 2020	163 115,62	163 115,62	-
Reprise anticipée	Report d'investissement 001R		-	
	Prévision d'affectation en réserve	-		
	Report de fonctionnement 002R		-	

Le budget assainissement 2021 propose une section de fonctionnement en équilibre à 1 009 K€, sur le principe d'un budget en miroir.
Le chapitre 011 est proposé à hauteur de 389 K€, et le reversement des recettes perçues à la CASGBS pour 620 K€ (chapitre 65).
Les recettes d'investissement intègrent la refacturation à la CASGBS des dépenses de fonctionnement pour 389 K€, et la recette d'assainissement pour 620 K€ (chapitre 70).

Sur le même principe la section d'investissement s'équilibre à 391 847€, avec un compte 4581 en débit et un compte 4582 en crédit pour ce même montant.